

Conseil École-Collège ETANG-SUR-ARROUX – 19/11/24

Présents :

- M. Cretin, principal
- Mme Dufresne, CPE
- Mme Creuzet, professeure de SVT
- Mme Dire, professeure de français
- Mme Gautier, professeure de mathématiques
- M. Ledier, professeur d'Histoire-géographie
- M. Matricon, professeur d'EPS
- M. Pund-Genot, professeur d'anglais
- Mme Stient Brion, professeure documentaliste

- Mme Sparta, IEN en charge de la Circonscription d'Autun
- Mme Lagrange-Thibert, conseillère pédagogique
- Mme Barral, directrice EPU de La Tagnière
- M. Moreau, directeur EPU de Broye
- Mme Nombrot, directrice EPU d'Etang-sur-Arroux
- Mme Pipponiau, directrice EPU de Laizy
- Mme Da Silva, professeure des écoles EPU Mesvres
- Mme Lutz, professeure des écoles EPU d'Etang-sur-Arroux

Excusés : Mme Flatot Chapeaud, professeure de collège /
Mme Rameau, professeure des écoles EPU Monthelon

1/ Apport sur la thématique : *comment rendre efficace le travail personnel des élèves ?*

- Les échanges ayant animés les CEC en 2022/23 sur cette question sont rappelés. Les apports d'André Tricot permettent d'identifier des points de vigilance renforçant l'efficacité des devoirs à la maison. Ceux-ci sont illustrés par des exemples d'actions mises en œuvre dans des établissements.
→ cf. support diaporama annexé au présent rapport.
- Les membres du CEC s'accordent sur l'importance de réfléchir au travail personnel de l'élève, notamment sur la question du sens donné aux devoirs par les élèves eux-mêmes. M. Matricon fait part de son intérêt pour les questionnements mis à disposition des familles pour l'accompagnement de leurs enfants. Mme Nombrot indique qu'ils sont aussi un outil pour l'enseignant dans sa classe. M. Cretin et Mme Sparta proposent d'approfondir ce sujet dans le cadre des travaux du CEC cette année.

2/ Organisation de la journée d'immersion des CM2 au collège

- L'organisation retenue l'année précédente est rappelée. Au cours d'une demi-journée d'immersion, les élèves de CM2 ont effectué la visite du collège, suivi deux cours avec les 6^e et découvert le CDI. Mme Barral précise que certaines classes n'ont pas pu participer en raison du non financement des transports par la CCGAM. Mme Sparta indique avoir échangé avec la présidente de la CCGAM à ce sujet : la prise en charge des bus dans le cadre de la liaison interdegré sera de nouveau possible cette année.
- Les contours de la journée d'immersion 24/25 sont définis. L'ensemble des membres du CEC se prononce en faveur d'une organisation à la journée. Celle-ci aura lieu en janvier, pendant que les élèves de 3^e seront en stage :
 - o le lundi 27 janvier, de 9h30 à 15h30 pour les écoles d'Etang-sur-Arroux (18 CM2) et de Broye (6 CM2) ;
 - o le mardi 28 janvier, mêmes horaires, pour les écoles de Laizy (11 CM2), Mesvres (8 CM2) et La Tagnière (7 CM2).

Mme Sparta informe que des enseignants remplaçants pourront être mobilisés pour faciliter l'organisation de cette journée. La prise en charge des élèves de CE1, CE2 et CM1 se fera soit dans les écoles soit au collège en fonction des moyens brigade disponibles. Mme Nombrot indique que l'école d'Etang-sur-Arroux s'organisera en interne.

- Plusieurs pistes sont évoquées pour l'organisation d'un second temps de liaison : déplacement des professeurs dans les classes élémentaires après la visite ou mise en place d'une visioconférence. M. Cretin propose de réfléchir à intégrer ce temps de questions/réponses dans un atelier en petits groupes lors des journées d'immersion.

3/ Point sur les résultats aux évaluations nationales

Ce point n'est pas traité et reporté à la prochaine réunion du conseil école-collège.